

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement (42954)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 31%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement (42954)	Jury par défaut	Autres candidats	5	22	7	7	1
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	15	10	10	2
		Bacheliers technologiques toutes séries	6	13	12	12	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement (42954)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	9	3	3	1	100 %
			Masculin	13	4	4	0	0 %
			Total	22	7	7	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	5	4	4	1	50 %
			Masculin	10	6	6	1	50 %
			Total	15	10	10	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	4	4	4	1	50 %
			Masculin	9	8	8	1	50 %
			Total	13	12	12	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement (42954)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	AB	4	3	3	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	5	3	3	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	2	2	1	100 %
				AB	3	2	2	0	0 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Total	17	4	4	1	100 %
				Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	7	4	4	2	100 %
				AB	5	4	4	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Total	15	10	10	2	100 %
				Sans mention	4	4	4	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	8	7	7	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	13	12	12	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement (42954)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	3	3	3	0	0 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	9	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	4	4	1	100 %
			Total	22	7	7	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	13	8	8	1	50 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	50 %
			Total	15	10	10	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	11	11	11	2	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	13	12	12	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement (42954)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Notes de 1ere et Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	La motivation sera évaluée au travers du projet de formation du candidat ainsi que son projet professionnel.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Bonus	Mis en valeur de l'attrait pour les métiers du vivant (écologie, agriculture, agro-alimentaire..)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier vide

Projet dans la lettre de motivation non en adéquation avec la formation

Etre non scolarisée ou dans le supérieur depuis de trop nombreuses années.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

OUI

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Un pré-classement est effectué à partir :

- des notes obtenues par l'élève en 1ère et en Terminale (et également à partir des notes obtenues à l'examen pour les candidats déjà titulaire d'un baccalauréat).
- des notes attribué par la commission suite à l'examen des élément qualitatifs des candidatures (lettre de motivation, projet de formation de l'élève, activités et centre d'intérêt... en suivant une grille d'évaluation critériée.

La commission d'exmen des voeux s'est réunie le 13 Mai 2025 à 15h30 pour examiner ce pré-classement et valider le classement général en tenant compte du pré classement algorithmique et des éventuels modifications apportées.

La commission de recrutement est composée de la manière suivante : Directeur adjoint, enseignants intervenants dans la filière en question (2-6 enseignants), le secrétaire responsable du service scolarité et la CPE

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement conseillé de ne pas "copier intégralement" les modèles de projets de formation type que l'on peut trouver sur internet. Le projet de formation reste personnel. Le recours à un copier coller à un effet contre productif. Il est recommandé aux élèves d'utiliser la possibilité offerte par parcoursup de joindre des documents à leur dossier (attestation,, engagement, compte-rendu de travaux réalisés,..). Ce ne peut être qu'un plus à leur dossier. De même il est conseiller de parler de son expérience personnelle hors stage de formation, plutôt que de mentionner l'intégralité des maitres de stage rencontrés dans sa formation

Signature :

frédéric RENOULT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Olivier De Serres